|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 1er novembre 2012

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 318**TSB Workshops/P.R.+41 22 730 6356+41 22 730 5853tsbworkshops@itu.int  | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union
* Aux Membres de Secteur de l'UIT
* Aux Associés de l'UIT
* Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT
 |
|  |  | **Copie:**- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications- Au Directeur du Bureau des radiocommunications- Au Coordonnateur pour la région Europe, Unité de coordination pour l'Europe, UIT, Genève- Au Chef du Bureau de zone de l'UIT pour la région de la CEI à Moscou- A la Mission permanente de la Turquie à Genève |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Atelier de l'UIT sur les systèmes de secours en cas de catastrophe, ainsi que sur la résilience et le rétablissement des réseaux** **Istanbul (Turquie), 11 décembre 2012** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'UIT organise, le 11 décembre 2012, un **atelier d'une journée sur les systèmes de secours en cas de catastrophe, ainsi que la résilience et le rétablissement des réseaux** à l'Université technique d'Istanbul (Turquie), à l'aimable invitation de [l'ICTA (*Information and Communication Technology Authority*](http://www.btk.gov.tr/)) et de [l'Université technique d'Istanbul](http://www.itu.edu.tr/en/).

L'atelier sera suivi de la troisième réunion du Groupe spécialisé sur les systèmes de secours en cas de catastrophe, ainsi que la résilience et le rétablissement des réseaux (FG-DR&NRR), qui se tiendra les 12 et 13 décembre 2012 au même endroit, également à l'aimable invitation de l'ICTA et de l'Université technique d'Istanbul. On trouvera des renseignements concernant le Groupe spécialisé à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/drnrr/Pages/default.aspx>.

L'atelier s'ouvrira à 9 heures. L'enregistrement des participants débutera à 8 heures. Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées à l'entrée du lieu de la réunion.

2 L'atelier se déroulera en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite et aucune bourse ne sera accordée.

4 Cet atelier, qui donnera des renseignements sur les catastrophes naturelles, les opérations de secours et de rétablissement, l'assistance aux victimes, la préparation aux catastrophes, etc., facilitera les discussions au sein du Groupe spécialisé sur les systèmes de secours en cas de catastrophe, ainsi que la résilience et le rétablissement des réseaux (FG-DR&NRR). Les cas de la Turquie et d'autres pays seront évoqués pour faire avancer les travaux du Groupe spécialisé.

Cet atelier s'adresse principalement aux membres du Groupe spécialisé FG-DR&NRR et aux spécialistes de la question de la Turquie.

5 Un projet de programme de l'atelier, y compris des exposés et des renseignements utiles, seront publiés sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/drnrr/201212/Pages/default.aspx>) et seront actualisés en fonction des besoins.

6 Les informations relatives aux hôtels et d'autres informations relatives à la logistique, notamment sur les transports, les normes sanitaires, etc., seront disponibles sur le site web de l'UIT‑T.

7 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site web de l'UIT‑T (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/drnrr/201212/Pages/default.aspx>) dès que possible, et **au plus tard le 30 novembre 2012. Veuillez noter que la préinscription des participants aux ateliers se fait exclusivement *en ligne***.

8 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Turquie sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu auprès de la représentation de la Turquie (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications